

Communiqué de presse

La fourniture d'eau, d'électricité, des télécommunications et des hydrocarbures constitue à n'en point douter un levier essentiel pour le développement d'une nation.

Malheureusement, depuis bientôt deux mois, on assiste à une pénurie des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national. Dans le même temps, le pays dans sa partie méridionale (surtout dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo) vit un délestage en matière de fourniture d'énergie électrique qui ne dit pas son nom.

Les factures adressées aux consommateurs pour le compte du mois de janvier 2005 par les deux sociétés en charge de l'eau et de l'électricité dans notre pays (SBEE et SONEB) sont fortement contestées par les consommateurs en raison de leur montant exorbitant qui va parfois du double voire au triple des consommations habituelles.

Après l'historique marche pacifique des consommateurs organisée par la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) le 25 février 2003 avec le soutien d'une vingtaine d'organisations de la société civile, les tarifs de communication sur les réseaux GSM ont connu une baisse le 1^{er} mars 2004. L'Office des Postes et Télécommunications du Bénin (OPT) qui est le seul fournisseur de service de téléphonie conventionnelle a revu ses tarifs à la baisse vers la fin de l'année 2004.

Cette décision saluée en son temps par l'ensemble des consommateurs du Bénin vient d'être remise en cause par les responsables de cet office sans aucune justification préalable.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), après analyse de la situation de la vie économique nationale dénonce avec véhémence le comportement peu responsable adopté par les autorités de l'Etat dans la présente crise pétrolière et met en demeure celles-ci de remplir leurs obligations vis-à-vis des sociétés pétrolières afin de leur permettre d'approvisionner les stations service.

Elle profite de l'occasion pour demander aux responsables de la SBEE et de la SONEB de revoir leur système de facturation qui est décrié depuis des années et dont la non fiabilité vient d'être prouvée à la face du monde.

Par ailleurs, la hausse vertigineuse des tarifs de téléphonie conventionnelle par l'OPT sans information et consultation aucune des responsables d'associations de consommateurs témoigne une fois encore du mépris toujours affiché par cet office à caractère commercial à l'endroit de ses clients qui constituent pourtant sa raison d'être.

La Ligue ne saurait adopter un mutisme face à ce qu'elle considère comme une marche à reculons, une remise en cause des fruits des combats menés depuis quelques années et demande instamment aux dirigeants de l'OPT de revoir à la baisse les tarifs pratiqués ces derniers jours et qui sont défavorables à l'économie des consommateurs.

Pour finir, la LDCB propose qu'un creuset de discussion franche et constructive réunissant l'Etat, les prestataires de services et les consommateurs soit trouvé afin de faire émerger les solutions idoines aux nombreux problèmes de consommation qui hypothèquent le développement durable de notre pays.

Le Président

Romain Abilé HOUÉHOU